

*Vous avez des enfants
d'âge préscolaire ou scolaire ?*



Vos réponses au recensement sont importantes.

Le 12 mai c'est le temps de répondre au questionnaire du recensement ! Ce questionnaire, envoyé à toutes les résidences au pays, a pour objectif de faire le portrait de la population canadienne sous toutes ses coutures.

Il inclut des questions qui sont importantes pour les parents de langue française.

Les gouvernements, les municipalités et les organismes communautaires se servent des données sur les langues recueillies grâce au recensement pour planifier où et comment offrir des services en français. Camps de jour, services de garde pour enfants, programmes de loisirs, écoles de langue française : tout cela vient des données du recensement !

Portez une attention particulière aux questions sur les langues. Elles sont très importantes. Pour chaque personne qui vit dans votre maison, on vous demandera :

Si vous avez reçu votre éducation en français au Canada, vos enfants ont droit à l'éducation en français. C'est garanti par la Constitution.

Vos réponses au recensement permettent de savoir combien d'enfants dans votre communauté ont le droit à l'éducation en français. Cela permet de construire des écoles francophones de la bonne grandeur, au bon endroit. Ça nous permet aussi de savoir où des services à la petite enfance en français sont nécessaires !



Quelle est
sa langue maternelle ?



La personne connaît-elle
le français, l'anglais, les deux ?



Quelles langues la personne
parle-t-elle à la maison ?



Dans quelle langue
la personne a-t-elle reçu
son éducation ?

**Le 12 mai, assurez-vous
de faire partie du nombre.
Parce que vous comptez.**

Scannez le code QR ou
visitez-nous en ligne.



fcfa.ca/recensement2026